

District Saône et Loire de Football

Siège social :

234 Avenue d'Alembert – Zone Coriolis
71210 TORCY
Tél. : 03.73.55.03.35



COMMISSION DES COMPETITIONS

PV électronique n°4 du 01/09/2020

Présents : MM. GIVERNET, MATHEY, EUVRARD, BEY, MOSCATO.

GROUPES D4

Suite au retrait d'engagements de plusieurs équipes la commission et dans l'obligation de refaire les groupes :

GROUPE A

ISBN 3
MERVANS 3
ST GERMAIN DU BOIS 2
ST MARTIN EN BRESSE 2
ST USUGE 3
BEAUREPAIRE 2
CHATEAURENAUD 2
REVERMONTAISE 2
SAGY 3
CUISEAUX CHAMPAGNAT 2
VARENNES SAINT SAUVEUR 2

GROUPE B

ST MARTIN EN BRESSE 3
BEY 2
FLAMBOYANT 2
CHALON ACF 3
ST REMY 3
ST MARCEL 4
LUX 3
VARENNES LE GRD 2
SENNECEY LE GRD 3
CHAMPFORGEUIL 2
SIMARD 2

GROUPE C

MOROGES 2
FONTAINES 2
DEMIGNY 2
JS CHAGNOTINE
MELLECEY MERCUREY 3
GIVRY ST DESERT 2
EPINAC 2
ANTUILLY 2
ST FORGEOT 2
MARMAGNE 2
AUTUN FC 2

GROUPE D

MARMAGNE 3
CIRY 3
JONCY SALORNAY 3
ORION 2
BOIS DU VERNE 2
ST VALLIER 3
POUILLOUX 2
TOULON S/A 2
GIF 2
VENDENESSE S/A
BOURBON 3

GROUPE E

NEUVY 3
LES GUERREAUX 2
CHASSY MARLY OUDRY 2
TRAMAYES 2
ST VINCENT 3
VITRY EN CH 2
ST CHRISTOPHE
LA CLAYETTE 3
DUN SORNIN 3
DOMPIERRE MATOUR 2
CLUNY FOOT

GROUPE F

TOURNUS
VLHM 2
CLUNY US 3
LAIZE 2
ST MARTIN SENOZAN 2
SANCE 2
SENNECE LES MACON 3
MACON TURQUE
MACON FC 3
RCBS 4
FLACE 2

Le Président

André GIVERNET

Le secrétaire

Franck MOSCATO

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football